

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 14 janvier 2025**

Date de la convocation : 8 janvier 2025

transmise le : 8 janvier 2025

Membres élus : 27

en fonction : 26

présents : 20

Sous la présidence de Monsieur Denis RIEDINGER, Maire,

Membres présents : Mesdames et Messieurs Caroline MAECHLING, Daniel MISCHLER, Nadia STOLL, Grégory GANTER, Florence NOBLET, Nathalie GRATHWOHL, Mathieu TAESCH, Christiane WOLFHUGEL, Olivier RIEDINGER Jacky WOLFF, Béatrice DEBRIE, Emmanuel DOLLINGER, Caroline OFFERLE, Mélanie LALLEMAND, Laëtitia GRASSER, Laurent WAEFFLER, Mélanie GRATHWOHL, Sylvia ECKERT, Emmanuelle EBERHARDT.

Étaient absents excusés : Monsieur SCHURR qui donne pouvoir à Madame STOLL, Madame SAEMANN qui donne pouvoir à Madame OFFERLE, Monsieur HIRSCH qui donne pouvoir à Monsieur GANTER, Monsieur OTTMANN qui donne pouvoir à Monsieur WOLFF, Monsieur Alexandre WINTER et Monsieur Thierry RIEDINGER.

Étaient absents non-excusés :

Secrétaire de séance : Madame Sylvia ECKERT

**2025-008 Finances : Attributions de subventions**

Après l'avis de la Commission Finances du 14 janvier, et après avoir entendu l'exposé de Madame Nathalie Grathwohl.

Le Conseil Municipal attribue les subventions suivantes :

A l'unanimité des votes exprimés, Mesdames Mélanie Grathwohl, Sylvia Eckert et Messieurs Ganter et Taesch ne prennent pas part au vote :

- Une subvention d'investissement pour l'Association Herrefasenacht de 107 euros

A l'unanimité :

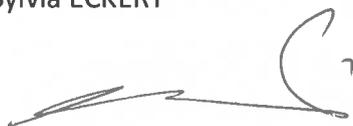
- Une subvention de 4 500 euros à la protection civile pour un soutien d'urgence à Mayotte
- Une subvention à la section Judo du Centre Culturel pour les licences jeunes et les déplacements de 3 824.40 euros
- 

Dans le cadre de l'organisation de la cérémonie du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de Hoerdt, un hommage au Lieutenant Pichavant est prévu et sa famille participera à cet évènement.

Aussi, après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de prendre en charge les frais d'hébergement de la famille Pichavant et divers frais liés à l'évènement.

Pour extrait conforme à Hoerdt, le 24.01.2025  
Publié le 24.01.2025  
Transmis à la Préfecture le 24.01.2025  
Certifié exécutoire

Le secrétaire de séance  
Sylvia ECKERT



Le Maire  
Denis RIEDINGER

